



GROUPE	3	INSECTICIDE
--------	---	-------------

SUSPEND^{MC} POLYZONE^{MC} INSECTICIDE

INSECTICIDE

Suspension
USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF :
DELTAMÉTHRINE.... 50 g/L

CONTIENT DU 5-CHLORO-2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0009 % ET 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE À RAISON DE 0,0003 % À TITRE D'AGENTS DE CONSERVATION.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 34599 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LA PEAU

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary (Alberta) T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.es.bayer.ca

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro de téléphone d'urgence sans frais :
1-800-334-7577 (24 heures sur 24).

CONTENU NET : 300 mL – Vrac

TABLE DES MATIÈRES

		Numéro de section
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Avis	1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Mises en garde, vêtements et équipement de protection	2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	3
	Mises en garde environnementales	4
	Entreposage	5
	Élimination	6
MODE D'EMPLOI	Produit et données générales sur l'application	7
	Insectes, taux et méthodes d'applications	8
	Recommandations sur la gestion de la résistance	9

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Mises en garde, vêtements et équipement de protection

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver abondamment à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. NE PAS pulvériser les zones surplombantes ou utiliser dans les espaces confinés sans protection respiratoire et oculaire appropriée.

NE PAS appliquer à l'aide d'un équipement portatif à pression mécanique pour les brouillards, les aérosols et brumes (taille des gouttelettes de 0,1 à 100 µm).

Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air. Les systèmes d'échange d'air/ventilation dont la mise en marche a été vérifiée peuvent également être utilisés.

NE PAS appliquer à l'intérieur d'une usine en pleine activité de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Recouvrir ou retirer tous les aliments qui sont destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

NE PAS appliquer lorsque des personnes, des animaux de compagnie ou du bétail sont présents.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Pour les gazonnières, **NE PAS** entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Pour les terrains de golf, **NE PAS** permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pour effectuer des tâches impliquant un contact avec le gazon traité (y compris la tonte) durant le délai de sécurité (DS)

de 12 heures. Pour toutes les autres activités, **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches .

NE PAS permettre aux golfeurs d'entrer dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Pour tous les autres sites, NE PAS entrer ni permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail d'entrer dans les zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soit sèche.

NE PAS laisser la pulvérisation s'égoutter ou dériver sur des surfaces non ciblées; tout résidu de pulvérisation doit être éliminé par l'utilisateur.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	• Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	• Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

Section 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Pour les applications sur le gazon, respecter les zones tampons sans pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les abeilles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les abeilles dans les habitats à proximité du site de traitement. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement dans la couverture végétale contenant les mauvaises herbes en fleur. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des mauvaises herbes, appliquer seulement dans la soirée lorsque les abeilles ne butinent pas. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.healthcanada.gc.ca/pollinators). Peut nuire aux abeilles utiles utilisées dans la production en serre. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles se trouvent dans la zone de traitement.

Toxique pour les certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application. La deltaméthrine peut affecter les espèces d'arthropodes prédateurs et parasites utilisées dans les programmes de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) situées dans la zone de traitement. Respecter un refuge non pulvérisé pour les espèces bénéfiques d'au moins 1 mètre de la zone de traitement aidera à maintenir les populations d'arthropodes utiles. Peut nuire aux arthropodes utiles utilisés dans la production en serre. Éviter l'application lorsque des arthropodes utiles se trouvent dans la zone à traiter.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le plan d'eau.

NE PAS laisser les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

Section 5 : ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec de manière à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides, engrais, aliments pour humains et pour animaux. Entreposer dans le contenant d'origine, hors de la portée des enfants et de préférence dans un endroit verrouillé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Section 6 : ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Produit et données générales sur l'application

Suspend Polyzone est une préparation concentrée en suspension contenant 50 g de deltaméthrine par litre. Conçu pour une utilisation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le produit exerce un contrôle efficace des insectes nuisibles énumérés sur la présente étiquette. Suspend Polyzone peut être utilisé :

- 1) À l'intérieur, comme traitement localisé ou pour les fissures et les crevasses.
- 2) À l'extérieur, comme traitement généralisé ou localisé, ou pour les fissures et les crevasses sur les surfaces extérieures des structures.
- 3) À l'extérieur, comme traitement localisé ou généralisé sur les zones gazonnées ou la végétation environnante.

Les zones d'utilisation autorisées comprennent les structures, les navires de transport et les zones gazonnées :

Structures :

• immeubles d'appartements • boulangeries • cafétérias • établissements correctionnels • serres (structures seulement) • hôpitaux • hôtels • maisons • établissements industriels	• cuisines • établissements industriels • cuisines • laboratoires • bâtiments pour le bétail • chenils pour animaux de compagnie • établissements de fabrication • mausolées • motels	• maisons de soins infirmiers • poulaillers • usines de transformation et d'emballage des aliments de consommation humaine ou animale et de produits non alimentaires • restaurants • écoles, y compris les pouponnières et les garderies • refuges • magasins • entrepôts
---	---	---

Moyens de transport :

• à l'intérieur des navires de transport dans les autobus, les camions, les remorques, les wagons de train, les navires, les automobiles, les fourgonnettes, les maisons mobiles (à l'exclusion des espaces réservés aux passagers dans les avions)

Sites gazonnés :

• terrains de sport • terrains de golf	• espaces de récréation • pelouses résidentielles	• gazonnières • zones gazonnées dans les sites commerciaux
---	--	---

ATTENTION : Ne pas utiliser de pulvérisations à base d'eau de Suspend PolyZone dans les conduits, les caissons moteurs, les boîtes de jonction, les boîtiers d'interrupteur ou tout autre équipement électrique en raison des risques d'électrocution.

TAUX D'APPLICATION :

Pour les surfaces intérieures et extérieures des structures :

1. Pour maîtriser les infestations graves d'insectes nuisibles s'attaquant aux structures énumérées, diluer 6 mL de produit dans 1 litre d'eau (concentration : deltaméthrine à 0,03 %).
2. Pour une première application ou un traitement d'élimination, diluer 6 mL de produit dans 1 litre d'eau (concentration : 0,03 % de deltaméthrine).
3. Pour un traitement d'entretien, diluer 2 mL de produit dans 1 litre d'eau (concentration : 0,01 % de deltaméthrine).
4. Pour les punaises de lit, diluer 6 mL de produit dans 1 L d'eau pour une suppression ou 12 mL de produit dans 1 L d'eau pour les infestations sévères.

Pour le gazon et la végétation environnante :

1. Pour supprimer les punaises des céréales, les pyrales des prés, les vers-gris et les fourmis, appliquer 12 mL de produit/100 m² dans 6 à 15 L d'eau par 100 m² (1,2 L de produit par hectare dans 600 à 1 500 L d'eau par hectare).
2. Pour supprimer les tiques, appliquer 12 mL de produit/100 m² dans 8 L d'eau par 100 m².

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE :

Ce produit doit être mélangé avec de l'eau.

Bien agiter le produit avant de mesurer le concentré à diluer dans l'eau.

Mélanger une quantité appropriée de produit avec de l'eau.

En cas d'application avec un pulvérisateur à pression manuelle ou motorisé, bien agiter ou inverser le pulvérisateur pour assurer une suspension appropriée. Si la pulvérisation est interrompue lors de l'utilisation d'un pulvérisateur à dos ou d'un pulvérisateur manuel, inverser le pulvérisateur pour remettre le produit en suspension avant de reprendre l'application. Si un grillage anti-projection est utilisé, la maille doit être de calibre 50 au minimum.

En cas d'application sur le gazon au moyen d'un pulvérisateur à rampe, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est parfaitement propre. Remplir le pulvérisateur à moitié avec de l'eau propre. Ajouter le produit en agitant. Ajouter la quantité d'eau restante.

Section 8 : INSECTES, TAUX ET MÉTHODES D'APPLICATION

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles dans la section Mises En Garde Environnementales.

INSECTES À L'INTÉRIEUR

L'application à l'intérieur des bâtiments et des structures peut uniquement être effectuée sous forme de traitement localisé ou de pulvérisation dans les fissures et les crevasses.

• Coquerelles • Araignées • Fourmis • Punaises de lit • Mouches (mouche domestique, mouche bleue de la viande, mouche à viande, pollénie du lombric, mouche d'étable) • Moustiques • Ténébrions (petits ténébrions mats) • Tiques	
Zones d'application	Pour usage SEULEMENT à l'intérieur des structures décrites dans la section 7. Appliquer aux endroits où des insectes ont été aperçus ou trouvés et où ils peuvent se réfugier.
Taux d'usage	0,01 % à 2 mL/L pour tous les insectes sauf les punaises de lit 0,03 % à 6 mL/L 0,06 % à 12 mL/L pour les punaises de lit seulement Taux d'usage de 0,8 à 2,5 mL de concentré par 10 mètres carrés 410 mL de produit dilué par 10 mètres carrés.
Mode d'application (voir la section Application pour les insectes à l'intérieur)	<u>Traitement de surface</u> <u>Application localisée</u> • L'application localisée est limitée sur une surface qui ne doit pas dépasser 0,2 m². Les surfaces traitées ne doivent pas être adjacentes. Au total, les surfaces traitées ne doivent pas dépasser 10 % de la surface totale de la pièce. Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) pour éviter les éclaboussures sur des surfaces non ciblées. <u>Fissures et crevasses</u> Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics et le long des plinthes et moulures. Pulvériser directement dans les fissures et les crevasses où des insectes ou leurs nids se trouvent. Appliquer un volume de pulvérisation suffisant pour la surface choisie. Traitement des meubles, y compris, mais sans s'y limiter, les meubles rembourrés, les meubles à surface dure, les matelas, les sommiers, la literie pour animaux de compagnie, les cadres de lit, les commodes, les rideaux, les cadres photo, les revêtements muraux, les pieds de meubles creux, etc. Endroit: L'application localisée est jusqu'à 10% de la surface de l'article traité. Fissure et crevasse : Les traitements des fissures et des crevasses sont des applications aux points de jonction sur les articles. Touffes et/ou coutures (matelas et meubles rembourrés uniquement) : Les touffes et/ou le traitement des coutures sont à la jonction de deux ou plusieurs morceaux de tissu et de toute garniture décorative (par exemple, des boutons).
Quand l'appliquer	Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués afin de maintenir une suppression adéquate.

Restrictions	NE PAS appliquer dans les aires de préparation d'aliments ou de mélange de nourriture de consommation animale, ni sur les aliments pour animaux ou sur l'équipement d'abreuvement. NE PAS appliquer sur les surfaces qui peuvent entrer en contact avec des aliments pour humains ou animaux. Couvrir ou retirer tous les aliments pour humains ou animaux. Couvrir toutes les surfaces, équipements et ustensiles destinés à la transformation des aliments pour humains ou animaux ou les laver soigneusement après le traitement. NE PAS appliquer dans le cadre d'une pulvérisation de l'espace, d'un traitement généralisé ou d'un traitement du périmètre intérieur. NE PAS traiter les animaux de compagnie. <u>Matelas et meubles : NE PAS utiliser sur des articles pouvant être lavés (par exemple, oreillers, literie, jouets, vêtements, etc.).</u>
APPLICATION POUR LES INSECTES À L'INTÉRIEUR	
Ténébrions (petits ténébrions mats)	Appliquer là où les insectes sont visibles, peuvent se cacher ou entrer. Traiter particulièrement les fissures et les crevasses.
Coquerelles, araignées et fourmis	Appliquer en pulvérisation localisée et/ou dans la fissure et la crevasse où les insectes sont visibles ou peuvent se réfugier.
Punaies de lit	Dans la mesure du possible, pulvériser sur les punaises de lit et leurs œufs directement en suivant les directives spécifiques du site ci-dessous. Retirer la literie avant de traiter les matelas. Le matelas traité doit être sec avant de remplacer la literie lavée. Retirer tous les objets avant le traitement des meubles, des bagages, des placards ou d'autres endroits où sont entreposés des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres articles. Les meubles traités doivent être secs avant de remplacer les articles entreposés. Appliquer sur les touffes et/ou les coutures des matelas et des meubles. NE PAS appliquer sur l'ensemble du matelas ou du meuble. Appliquer sur les touffes et/ou les coutures uniquement. Appliquer sur les cadres-sommiers, les sommiers et l'intérieur des cadres de lit ou des têtes de lit, y compris toutes les fissures et crevasses.
Mouches d'étable, moustiques, mouches domestiques, mouches bleues de la viande, mouches à viande et pollénies du lombric	Appliquer le produit directement sur les murs, les plafonds, les moustiquaires et toute autre surface où se posent les insectes.
Tiques	Appliquer en pulvérisation localisée et/ou dans la fissure et la crevasse où les insectes sont visibles ou peuvent se réfugier.
Aires d'entreposage d'aliments pour animaux ou de produits non alimentaires	Voici des exemples d'aires d'entreposage de produits non alimentaires : dépôts d'ordures, entrées, hangars d'entreposages, salles des machines et les usines de transformation et d'emballage des denrées alimentaires/aliments pour animaux et non alimentaires/alimentaires pour animaux (après l'emballage, la mise en conserve ou l'embouteillage). Dans les aires d'entreposage d'aliments pour animaux ou de produits non alimentaires, ce produit ne peut être appliqué que sous forme de traitement localisé ou de pulvérisation dans les fissures et les

	crevasses où les insectes indiqués sur l'étiquette se trouvent ou peuvent pénétrer.
--	---

INSECTES À L'EXTÉRIEUR Utiliser ce produit pour supprimer les insectes à extérieurs par pulvérisation généralisée, en pulvérisation localisée ou en traitement des fissures et crevasses sur les surfaces extérieures des bâtiments.	
• Coquerelles • Araignées • Fourmis • Mouches (mouche domestique, mouche bleue de la viande, mouche à viande, pollénie du lombric, mouche d'étable) • Moustiques • Ténébrions (petits ténébrions mats) • Tiques	
Zones d'application	Ce produit peut être appliqué comme pulvérisation généralisée structurelle extérieur ou traitement de périmètre sur les surfaces extérieures des structures. Pulvérisation généralisée structurelle extérieure L'application généralisée extérieure concerne les grandes surfaces structurelles extérieures (toits, murs, portes, fenêtres et fondations) Périmètre extérieur : L'application du périmètre extérieur est à 1 m ou moins de la fondation du bâtiment et à une hauteur maximale de 1 m à partir de l'endroit où la fondation rencontre le sol.
Restrictions en matière d'application	NE PAS appliquer jusqu'au point de ruissellement. NE PAS appliquer de traitement s'il pleut. Il est interdit d'appliquer le produit directement dans les égouts ou les drains ainsi que sur toute surface, comme une gouttière, à partir de laquelle le produit pourrait s'écouler dans des égouts, des collecteurs d'eaux pluviales, des étendues d'eau et des habitats aquatiques. Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains pendant ou après le traitement.
Taux d'usage	0,01 % à 2 mL/L pour tous les insectes sauf les moustiques 0,03 % à 6 mL/L 0,8 à 2,5 mL de concentré par 10 mètres carrés 410 mL de produit dilué par 10 mètres carrés
Mode d'application (voir la section Application pour les insectes à l'extérieur)	Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) pour éviter les éclaboussures sur des surfaces non ciblées.
Quand l'appliquer	Lorsque des insectes sont aperçus ou trouvés. Les traitements peuvent être appliqués au besoin afin de maintenir un contrôle adéquat.
APPLICATION POUR LES INSECTES À L'EXTÉRIEUR	
Ténébrions (petits ténébrions mats)	Appliquer par pulvérisation sur la surface extérieure des structures où les ténébrions peuvent chercher à entrer.
Coquerelles,	Appliquer par pulvérisation sur la surface extérieure des structures où les

araignées et fourmis	insectes se trouvent ou peuvent se réfugier ou entrer dans la structure. Ces endroits peuvent inclure autour des fenêtres et des portes, sous les gouttières et dans les garages, les vides sanitaires fermés et les poubelles.
Tiques	Appliquer en pulvérisation grossière sur la surface extérieure où des tiques ont été trouvées et où elles peuvent se réfugier.
Mouches d'étable, moustiques, mouches domestiques, mouches bleues de la viande, mouches à viande et pollénies du lombric	Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) sur les surfaces extérieures des bâtiments ainsi qu'aux autres endroits où les mouches domestiques se trouvent. Pulvériser sur le bardage, les avant-toits, autour des fenêtres et des portes et les moustiquaires. Pour aider à réduire les infestations, traiter les fissures et les crevasses et les autres cachettes. Pollénies du lombric : Appliquer le traitement à la fin de l'été ou à l'automne, tout juste avant que les pollénies du lombric commencent à chercher un refuge pour l'hiver.

INSECTES DANS/SUR LE GAZON ET LA VÉGÉTATION ENVIRONNANTE	
Utiliser ce produit par pulvérisation localisée ou généralisée pour supprimer les insectes dans/sur le gazon et la végétation environnante.	
• Punaises des céréales • Pyrales des prés • Vers-gris • Fourmis • Tiques • Moustiques	
Restrictions en matière d'application	ÉVITER D'APPLIQUER LORSQUE DES INVERSIONS DE TEMPÉRATURE PRÉVALENT OU PENDANT LES PÉRIODES DE CHALEUR EXTRÊME, ce qui risque de réduire le degré de suppression. On obtiendra une meilleure suppression lorsque l'insecticide Suspend Polyzone est appliqué pendant la partie la plus fraîche du jour (par exemple tôt le matin ou au crépuscule). NE PAS appliquer de traitement s'il pleut. Il est interdit d'appliquer le produit directement dans les égouts ou les drains ainsi que sur toute surface, comme une gouttière, à partir de laquelle le produit pourrait s'écouler dans des égouts, des collecteurs d'eaux pluviales, des étendues d'eau et des habitats aquatiques. Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains pendant ou après le traitement. NE PAS appliquer plus de 2 fois par année sur le gazon. NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées avant que la pulvérisation ne soit sèche. Retarder l'irrigation ou la tonte de 24 heures après l'application.
Taux d'usage	0,004 % à 0.8 mL/L 0,01 % à 2 mL/L 0,32 à 0,8 mL de concentré par 10 mètres carrés 600 à 1500 mL de produit dilué par 10 mètres carrés
Mode d'application (voir la section Application pour les insectes à l'extérieur)	Appliquer un volume d'eau suffisant pour couvrir la surface choisie. <u>Application par pulvérisateur agricole</u> : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 8 km/h au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Une

	buse à induction d'air est recommandé pour l'application au sol de ce produit. La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol. NE PAS appliquer par voie aérienne.
Quand l'appliquer	Appliquer quand les insectes sont présents.
APPLICATION POUR LES INSECTES DANS/SUR LE GAZON ET LA VÉGÉTATION ENVIRONNANTE	
Punaises des céréales, pyrales des prés, vers-gris, fourmis	Appliquer 12 mL de produit/100 m ² dans 6 à 15 L d'eau par 100 m ² (1,2 L de produit par hectare dans 600 à 1 500 L d'eau par hectare). Appliquer quand les insectes sont présents. Une deuxième application pourrait être nécessaire après 2 à 3 semaines en cas d'infestation importante. Pour les couverts de gazon denses et/ou le gazon maintenu à des hauteurs de tonte élevées et/ou le gazon avec du chaume, des volumes d'eau minimums de 10 L par 100 m ² sont recommandés pour favoriser la circulation du produit à travers le chaume.
Tiques	Appliquer 12 mL de produit/100 m ² dans 8 L d'eau par 100 m ² . Utiliser une taille de gouttelettes grossière et une pulvérisation à basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) pour éviter les éclaboussures sur des surfaces non ciblées. Appliquer en bande de 3 mètres sur le gazon le long du périmètre de la propriété et autour des structures, comme les niches, les chenils, les trottoirs, les voies de passage piétonnier ou les patios ou sur la végétation environnante où les tiques sont un problème. Les zones particulièrement propices aux tiques comprennent celles qui sont adjacentes à des zones boisées, à des murs de pierre et à d'autres aires de végétation excessive. Restreindre l'habitat des tiques au moyen de techniques d'aménagement paysager, comme la tonte du gazon, l'enlèvement des mauvaises herbes et le ramassage des feuilles et des autres débris où les tiques peuvent se cacher.
Moustiques	Appliquer une solution à 0,03 % (6 mL/L) sous forme de pulvérisation ou de bruine autour des plantes paysagères, du gazon et du couvre-sol et d'autres endroits où les moustiques peuvent se trouver.

Zones tampons sans pulvérisation:

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Modes d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :				
		habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		habitats terrestres
		moins de	plus de	moins de	plus de	

		1 m	1 m	1 m	1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon (terrains de golf, pelouses résidentielles, gazonnières)	3	2	120	65	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca. Les zones tampons sans pulvérisation de 120 m (pulvérisateur agricole) NE PEUVENT PAS être modifiées.

Section 9 : Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de gestion de la résistance, il importe de noter que Suspend PolyZone contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Suspend PolyZone et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Suspend PolyZone ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée. Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.